

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 10 AOUT 1870.

---

### **Adresse en réponse au Discours du Trône.**

---

**SIRE,**

Les acclamations de la Belgique entière ont répondu aux nobles et émouvantes paroles que Votre Majesté a adressées à la représentation nationale.

Le Pays et le Roi ont foi l'un en l'autre, unis de cœur et d'âme par le sentiment de la patrie commune.

Le Sénat partage la confiance de Votre Majesté dans le maintien de notre neutralité imposée et garantie par chacune des cinq grandes puissances de l'Europe.

En répondant aux déclarations formelles de Sa Majesté l'Empereur des Français et de Sa Majesté le Roi de Prusse, vous avez, Sire, affirmé de nouveau que la Belgique est résolue à remplir loyalement et avec énergie toutes ses obligations internationales. Forte de son droit, elle le défendrait, au besoin, par tous les moyens en son pouvoir.

Les témoignages de bienveillance que Votre Majesté a reçus des Puissances étrangères sont appréciés avec satisfaction par la nation ; elle est profondément reconnaissante des actes qui attestent la sollicitude du Gouvernement de Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne pour les intérêts et la neutralité de la Belgique ; elle a vu avec bonheur que ces actes obtiennent l'adhésion du Parlement et le sympathique appui de l'opinion publique en Angleterre.

En prenant sous sa responsabilité les mesures exigées par les circonstances étrangères, Votre Gouvernement, Sire, a rempli son devoir ; il ne s'est pas trompé en comptant sur la ratification du Sénat.

Au milieu de la grande épreuve qu'elle traverse, la Belgique, calme et confiante en la protection de Dieu, continuera par sa prudence et par sa fermeté à se montrer digne d'elle-même et de l'Europe qui a solennellement garanti son existence. Elle n'aura qu'une âme pour défendre ses droits et les libres institutions qui depuis quarante ans ont assuré son bonheur et sa prospérité ; elle n'aura qu'un cri :

Vive la Belgique indépendante !

Vive le Roi !

### **Réponse du Roi.**

C'est avec une vive satisfaction que je reçois l'excellente adresse du Sénat. Je vous remercie, Messieurs, des assurances patriotiques que vous me donnez. — J'étais certain de retrouver chez vous, au milieu de ces graves circonstances, les sentiments de profond dévouement au pays qui vous ont toujours animés.